

**BORDEREAU DE TRANSMISSION n°ENV29/2013**

---

A : **Monsieur le Directeur : DIMENC** 11 juin 2013

---

DE LA PART DE : Jean-Michel N'GUYEN – Directeur Environnement et Relations Communautaires

---

OBJET : Réponse au courrier CS12-3160-SI-3202



Monsieur le Directeur,

Nous vous transmettons les éléments de réponse au courrier n°CS12-3160-SI-3202/DIMENC faisant suite à l'inspection réalisée sur le site de Vale Nouvelle-Calédonie le 5 décembre 2012 par vos agents.

Mes collaborateurs restent à votre disposition pour tout complément d'information requise. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Michel N'GUYEN

Directeur Environnement et Relations Communautaires

**Vale Nouvelle-Calédonie SAS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 252 359 618 € - Siège social 38 rue du Colisée 75008 Paris - Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de KwaNeie, Prony – 98810 MONT-DORE - Adresse postale : Immeuble Malawi – 52, avenue Maréchal Foch - BP 218 – 98845 NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie - Tel : +687 23.50.00 – Fax : +687 23.50.75 - Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris – n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa APE 24.45Z – TVA Intra-communautaire : FR2731395470

Vale Nouvelle-Calédonie est une société de droit français, détenue conjointement par Vale Canada limited, Sumic Nickel Netherlands B.V. et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS